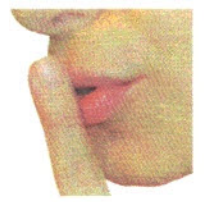


Charte du respect de la Confidentialité, de la Dignité et de l'Intimité du patient



L'ensemble des personnels et professionnels de santé intervenant dans les Centres de Dialyse ADIVA s'engage à respecter les termes de cette Charte dont l'un des objectifs est de répondre à l'article 9 de la Charte de la personne hospitalisée :

« Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que la confidentialité des informations personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent ».

↳ En règle générale

- Veiller, en toutes circonstances, au respect de l'intimité du patient
- Respecter la dignité du patient, en particulier dans le dialogue soignant-soigné (pas de tutoiement ni de familiarité)
- Transporter les dossiers des patients dans le respect des règles de confidentialité établies
- Respecter, dans la mesure du possible, les cultures, croyances et pratiques religieuses du patient
- Ne pas prononcer le nom d'un patient devant un autre patient ou dans les locaux publics du Centre
- Ne pas communiquer le motif d'hospitalisation, ni d'information sur l'état de santé d'un patient à des personnes non habilitées
- Respecter la volonté du patient en cas de demande de non divulgation de présence
- Respecter la procédure interne pour toute demande d'accès aux informations d'un dossier patient

↳ A l'accueil

- Accueillir individuellement les patients entrants
- Dispenser discrètement les informations nécessaires aux patients et visiteurs
- Ne pas exposer de documents nominatifs sur le bureau de l'accueil à la vue du public

↳ En service de soins

- Ne pas entrer dans la salle de Dialyse sans s'être présenté auprès de l'Infirmier Référent et/ou l'infirmier en charge du patient.
- En salle de Dialyse :
 - interpellé le patient discrètement,
 - établir le recueil de données du patient en faisant preuve de discrétion,
 - lors de soins dispensés à un patient mettre en place le matériel adapté afin de préserver son intimité

Dr. B. THIRE, Directeur Général

Dr. J.R. MONDAIN, Président de la CME